

Le Mans, le 23 mai 2017

Madame, Monsieur,

Si l'artisanat est, et reste, la première entreprise de France, elle l'est également dans notre région et notre département.

Présentes dans chacune de nos communes, les entreprises artisanales sont une illustration de la vitalité de nos territoires.

La Chambre de Métiers et de l'Artisanat accompagne les porteurs de projets et les entreprises tout au long de leur vie. Dans ses centres de formation, fédérés au sein de l'Université Régionale des Métiers, elle forme par apprentissage les jeunes, futurs professionnels et repreneurs des entreprises artisanales.

Vous êtes candidat aux élections législatives des 11 et 18 juin prochains.

A ce titre, nous vous adressons le Livre Blanc des « 21 outils pour l'artisanat du 21^{ème} siècle » porté par le réseau des Chambres de Métiers et de l'Artisanat.

L'artisanat est une force. Nous vous proposons de vous appuyer sur cette force pour que notre pays puisse répondre aux attentes des Français et aux enjeux de demain.

Ce document vous présente les outils indispensables à l'avenir de l'artisanat dans notre pays. Nous souhaitons connaître vos positions quant à ces propositions et vous remercions de répondre aux 12 questions qui figurent à la fin du Livre Blanc, **pour le 2 juin prochain** au plus tard, à l'adresse direction49@artisanatpaysdelaloire.fr

Nous communiquerons ces réponses aux artisans et les ferons également figurer sur notre site internet.

Vous remerciant de l'attention que vous porterez à ces demandes et plus largement à la place de l'artisanat, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Joël FOURNY



Président de la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
des Pays de la Loire

Gérard AUBRY

Président de la
Chambre de Métiers et de l'Artisanat
Délégation Maine-et-Loire